

Numéro	DL240206-AJ01	1/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

V. DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, par délibération du 10 juillet 2020, a délégué au Maire certaines compétences en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En vertu de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations consenties.

➤ **DÉCISIONS DU MAIRE**

DM231219-DFCP01

Remboursement anticipé de trois emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

DM231219-DFCP02

Remboursement anticipé d'un emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Épargne.

DM231219-DFCP03

Souscription d'un emprunt « intracting » auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations.

DM240105-IH01

Tarifs redevance d'occupation du domaine public pour un commerce ambulant de type « foodtruck » / TOP FLAMMS

DM240105-IH02

Tarifs redevance d'occupation du domaine public pour un commerce ambulant de type « foodtruck » / KANTINA

DM240123-LS

Tarifs et redevance 2024 pour les gymnases et les stades.

Les tarifs et redevances des équipements sportifs sont indexés sur l'indice INSEE de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2023, étant précisé que ces tarifs seront doublés pour les sociétés commerciales.

- Les associations sportives locales : 39,11 € de redevance annuelle.
- Les associations non illkirchoises, ligues, comités et assimilés :
 - 62,49 € / heure la salle bleue ou la salle de gymnastique du complexe sportif Lixenbuhl;
 - 44,77 €/ heure la salle verte ou le dojo du complexe sportif Lixenbuhl ;
 - 24,97 €/ heure les autres salles de sport ou de danse et les stades ;
 - 5,45 € / heure pour la salle de réunion du complexe sportif Lixenbuhl.

Numéro	DL240206-AJ01	2/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

DM240202-AF01

Tarifs sport-vacances 2024

Les tarifs sont indexés sur l'indice des prix à la consommation.

La participation des familles sera modulée en fonction du revenu fiscal de référence (avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021) divisé par le nombre de parts pour les usagers résidant sur la commune d'Illkirch-Graffenstaden ainsi que pour les non-résidents.

Afin de prendre en compte les situations particulières (régime spécifique notamment), la Ville se réserve le droit de demander des compléments d'informations relatifs à la situation financière des usagers (au-delà du seul avis d'imposition) avant l'application de tarifs modulés.

La revalorisation des tarifs de participation aux stages « Sport-Vacances » s'établit pour 2024 conformément au tableau ci-dessous :

TARIFS 2024		
Tranches tarifaires / QF	Semaine de 5 jours	Semaine de 4 jours (*)
T8 : revenus supérieurs à 27 000 euros	81 €	64 €
T7 : revenus de 19 001 à 27 000 euros	71 €	57 €
T6 : revenus de 13 001 à 19 000 euros	62 €	50 €
T5 : revenus de 9 001 à 13 000 euros	53 €	42 €
T4 : revenus de 6 001 à 9 000 euros	46 €	36 €
T3 : revenus de 3 501 à 6 000 euros	42 €	34 €
T2 : revenus de 1 001 à 3 500 euros	40 €	32 €
T1 : revenus de 0 à 1 000 euros	33 €	26 €

(*) semaine 33 (15 août)

Numéro	DL240206-AJ01	3/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

Dir-Fin-02/02/2024-Information CM du 13 03 2024

RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS DE LA VILLE AUX ASSOCIATIONS 2023

Liste des Associations	Montants
Association des Archivistes Français-AAF-(C000107)	200,00 €
Association des Professionnels de l'information et de la documentation-ADBS	276,00 €
Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes ANACEJ	1 425,05 €
Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes ANDEV	45,00 €
Association des Maires du Bas Rhin	7 662,20 €
Amicale des Maires des communes du Sud et de l'Ouest de L'EMS	1 648,55 €
Club de la Presse	210,00 €
Réseau Français des Villes Educatrices-RFVE	375,00 €
Groupement de Défense Sanitaire-GDS (ovins/caprins/bovins)	33,22 €
Agriculture et territoires - Chambres d'Agriculture Alsace (ovins/caprins/bovins)	143,06 €
Fédération des Centres Socio-Culturels du Bas Rhin	5 188,27 €
Conseil National des Villes et Villages Fleuris	450,00 €
Association des Amis du Mémorial Alsace Moselle-AMAM	300,00 €
Association des Villes pour la propreté Urbaine-AVPU	900,00 €
Alliance Pastorale	5,00 €
Association nationale des Directeurs de la Restauration Collective - AGORES	100,00 €
Association des élus en charge du Sport - ANDES	488,00 €

Numéro	DL240206-AJ01	4/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

CONTRATS D'ASSURANCE - INDEMNITÉS DE SINISTRES – ANNEE 2023

Dommmages aux biens

DATE SINISTRE	NATURE	SITE CONCERNE	DOMMAGES	INDEMNISATION	COUT RESTANT A CHARGE DE LA VILLE
09-oct-20	Choc véhicule	Hotel de ville	Candélabre	2 467,50 €	- €
10-févr-21	Choc véhicule	Rue des Lilas	Candélabre	514,80 €	1 500,00 €
12-août-22	Choc véhicule	Rue des sangliers	Candélabre	1 857,60 €	- €
20-oct.-22	Incendie	Skate park Lixenbuhl	Container poubelle	731,81 €	- €
24-janv-23	Incendie	Zone de loisirs Girlenhirsch	Sanitaires	7 690,00 €	1 712,00 €
14-févr.-23	Choc véhicule	Rue Schweitzer	Candélabre	2 860,80 €	- €
25-juil-23	Vandalisme	Ecole Libermann	Modulaires provisoires	8 725,04 €	1 712,00 €
25-juil.-23	Coup de foudre	Temple protestant	Cloche/horloge	1 876,92 €	1 712,00 €
8-sept.-23	Incendie	Ecole maternelle Lixenbuhl	Local poubelle	2 476,05 €	1 712,00 €
06-déc-23	Choc véhicule	Rue des Jardins	Candélabre	197,63 €	1 712,00 €
TOTAL				29 398,15 €	10 060,00 €

Concernant les sinistres de 2020 :

Le sinistre présenté en cours pour récupération de la vétusté est clos.

Concernant les sinistres de 2021 :

Le sinistre présenté en instruction est clos.

Les 3 sinistres présentés en remboursement partiel sont toujours en cours.

Concernant les 6 sinistres de 2022 présentés en cours d'instruction :

*2 ont été partiellement remboursés (reste vétusté et/ou franchise à récupérer).

4 sont toujours en cours d'instruction.

Concernant 2023 : 11 sinistres se sont produits :

1 est clos et remboursé.

*5 ont été partiellement remboursés (reste vétusté à récupérer).

5 sont toujours en cours d'instruction.

Pour mémoire la cotisation 2023 s'élève à 48 175,47 € pour 109 159 m² assurés.

Numéro	DL240206-AJ01	5/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

Flotte automobile

DATE SINISTRE	VEHICULE	NATURE	DOMMAGE	INDEMNISATION	COUT RESTANT A LA CHARGE DE LA VILLE
2-mai-22	AJ 166 YT	Bris de glace	Vitre latérale	2 043,18 €	- €
19-juin-22	FJ 566 LE	Bris de glace	Vitre latérale	1 276,98 €	- €
2-août-22	EF 437 DG	Choc entre 2 véhicules	Carrosserie	1 589,19 €	- €
11-mai-22	AJ 166 YT	Choc entre 2 véhicules	Carrosserie	5 208,00 €	- €
25-oct.-22	CM 980 WV	Choc entre 2 véhicules	Carrosserie	3 222,30 €	- €
7-mars-23	DH 228 VF	Choc contre corps fixe	Carrosserie	2 268,15 €	250,00 €
16-mars-23	GK 019 EA	Choc entre 2 véhicules	Carrosserie	2 297,07 €	250,00 €
27-mars-23	CX 747 PG	Choc contre corps fixe	Carrosserie	1 904,98 €	250,00 €
27-mars-23	CX 747 PG	Choc contre corps fixe	Carrosserie	1 187,79 €	250,00 €
12-avr.-23	AF 915 SQ	Choc entre 2 véhicules	Carrosserie	795,08 €	- €
31-mai-23	CW 848 AN	Choc contre corps fixe	Carrosserie	1 998,54 €	250,00 €
16-juin-23	EV 682 AZ	Choc contre corps fixe	Carrosserie	1 599,50 €	250,00 €
25-août-23	FV 450 RT	Choc entre 2 véhicules	Carrosserie	606,48 €	250,00 €
TOTAL				25 997,24 €	1 750,00 €

Les 5 sinistres de 2022 présentés en cours l'année passée sont clos et indemnisés par règlement directement au garage réparateur (absence de franchise sur le bris de glace et les sinistres non responsables)

Concernant les sinistres de 2023, 11 sinistres se sont produits :

8 sinistres sont clos et ont été indemnisés et réglés directement au garage réparateur,

le montant de la franchise restant à charge de la ville

(absence de franchise sur le bris de glace et les sinistres non responsables)

1 sinistre n'est pas garanti (véhicule de plus de 10 ans).

2 sinistres sont toujours en cours d'instruction.

Pour mémoire la cotisation 2023 s'élève à 41 372,09 € pour 116 véhicules assurés.

Les marchés et avenants passés depuis le Conseil Municipal du 7 décembre 2023 sont présentés dans les tableaux joints en annexe.

Numéro	DL240206-AJ01	6/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

MARCHES DE TRAVAUX

Marchés de travaux dans le cadre de la construction de l'école élémentaire passive Libermann à Illkirch-Graffenstaden					
<i>Avenant n°</i>	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Avenant N° 7	Lot 3 - Terrassement - VRD	COLAS - 20M052	309 101,00	6 693,40 €	23 novembre 2023
Avenant N° 3	Lot 13 - Isolation ouate de cellulose	OUATELSSE - 20M062	114 060,00	1 250,00 €	
Avenant N° 8	Lot 14 - Electricité	K3E - 20M063	503 484,91	-11 894,85 €	
Avenant N° 4	Lot 22 - Aménagements paysagers	EST PAYSAGES - 20M071	39 927,00	9 897,50 €	
Avenant N° 5	Lot 10 - Agencement/Menuiseries intérieures bois	STUTZMANN - 20M059	229 676,00	10 524,00 €	
Avenant N° 5	Lot 07 - 07 Crépi - Isolation extérieure	DECOPEINT - 20M056	214 867,00	2 041,00 €	
Avenant N° 5	Lot 19 - Serrurerie / Métallerie	EB SERRURERIE - 20M058	105 331,09	825,00 €	

Numéro	DL240206-AJ01	7/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

	<i>intitulé Lots</i>	<i>titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture basse du bâtiment Lixenbuhl	lot unique	CHAMLEY - 23M100	87 503,65 €		21 décembre 2023
<i>Avenant n°</i>	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Avenant n°01	Lot n°01 - Gros œuvre - électricité - plomberie - sanitaire	BATI-GLOBAL - 23M046	30 791,00 €	1 346,00 €	23 janvier 2024

Numéro	DL240206-AJ01	8/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

MARCHES DE FOURNITURES

Marchés subséquents passés sur la base de l'accord-cadre multi attributaires relatif à la fourniture de produits électriques et pièces accessoires pour le bâtiment et pour l'éclairage extérieur

<i>Lot n°</i>	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Lot n°01	Courants forts - AC23ELEC01	YESS COMPTOIR ELECTRIQUE - 24M008	1 956,08 €		18 février 2024
Lot n°04	Eclairage - AC23ELEC04	REXEL - 24M010	1 321,77 €		22 février 2024

	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Acquisition d'un fourgon électrique pour les services techniques de la ville	Lot unique	MILLAUTO LOSANGE Strasbourg - 23M094	56 212,50 €		28 décembre 2023

Marché de fourniture de papier, enveloppes et pochettes

<i>Avenant n°</i>	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Avenant N° 1	Lot n°01 - papier de bureau	SM BUREAU - 22M077	Mini - maxi €HT : 8 500 / 25 000	988,00 €	23 novembre 2023

	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Accord-cadre de fourniture d'enveloppes et de pochettes pour les services administratifs de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden	Lot unique	GEIGER IMPRIMERIE - 24M001	Mini - maxi €HT : 1 500 / 7 500		27 février 2024

Numéro	DL240206-AJ01	9/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

MARCHES DE SERVICES

	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant TTC initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Marché d'assurance pour la flotte automobile de la ville	Lot unique	CAP & associés, agent général MMA - 23M060	73 505,87 €		28 novembre 2023
	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant HT initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de climatisation de l'Hôtel de ville	Lot unique	EPURE Ingénierie - 23M099	28 050,00 €		28 décembre 2023
	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant HT initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Prestations de maintenance et de réparation des appareils élévateurs de la ville	Lot unique	FELLER INDUSTRIES - 23M052	<u>Mini - maxi €HT :</u> 2 000 / 30 000 <u>DPGF :</u> 9240		22 décembre 2023
<i>Avenant n°</i>	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Avenant n°01	Mission d'AMO pour la passation et le suivi d'un contrat de performance énergétique des bâtiments communaux	EPURE - 22M068	16 905,00 €	3 780,00 €	29 novembre 2023

Numéro	DL240206-AJ01	10/10
Matière	5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées	

<i>Avenant n°</i>	<i>Intitulé Lots</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant H.T. initial</i>	<i>Avenants HT</i>	<i>Date notification</i>
Avenant n°01	Marché de Performance Énergétique pour l'exploitation des installations thermiques et aérouliques des bâtiments communaux de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden	ESSE - 23M017	975 876,46 €	-41 789,57 €	22 février 2024